



## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

0% de réussite au diplôme d'état en 2023

<p><b>Diplôme</b> Diplôme d'Etat de niveau 6 (Niveau bac+3) Code RNCP : 2514</p>	<p><b>Le métier</b> Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité notamment dans le cadre des établissements et services visés par l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles.</p>
<p><b>Pré-requis</b> Diplômes et expériences Cf. <u>Arrêté du 8 juin 2014</u> relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale – Article 2 de la version consolidée au 8 février 2016</p>	<p>Intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, ils sont un maillon essentiel de l'organisation, ils jouent donc un rôle clé au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention sociale pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Ils sont à leur niveau garants du respect des droits des usagers et se doivent de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.</p>
<p><b>Lieu de formation</b> IRDTS 6 rue Ernest Caveland Troubiran – 97300 CAYENNE</p>	<p><b>La formation</b> <b>Enseignement théorique</b> : 400 heures réparties en quatre domaines de formation UF1 – Conception et conduite de projet – 90 heures UF2 – Expertise technique – 150 heures UF3 – Management d'équipe – 100 heures</p>
<p><b>Durée</b> Environ 18 mois</p>	<p>UF 4 – Gestion administrative et budgétaire – 60 heures Selon leurs diplômes et expérience professionnelle, les candidats peuvent prétendre à des allègements de formation de droit ou soumis à la décision de la Commission de sélection.</p>
<p><b>Voie d'accès</b>  En formation continue Par la VAE</p>	<p>Les candidats noteront que les allègements de formation ne dispensent pas les étudiants des épreuves de certifications des unités de formation correspondantes.</p>
<p><b>Tarif et modalités de financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coursus complet : 7 800€</li> <li>- Coursus allégé : 6 435 €</li> <li>- Droits d'inscription : 400€</li> </ul> <p>En formation continue et VAE : le coût peut être accompagné dans le cadre du plan de</p>	<p><b>Formation pratique</b> : 420 heures (210 heures x 2 stages)</p> <p><b>Travail personnel</b> : Le temps préconisé est de deux à trois heures par jour au minimum, selon le parcours personnel antérieur du stagiaire et ses objectifs professionnels.</p> <p><b>Méthode pédagogique</b> :</p> <p>L'autoformation accompagnée L'encouragement au travail en groupe. Le suivi individualisé et/ou collectif effectué par un formateur référent.</p>



développement des compétences de votre employeur, de votre CPF.

#### **Certifications :**

Le référentiel de certification comprend quatre épreuves. Elles sont organisées comme suit :

3 épreuves sont organisées en cours de formation par l'établissement de formation :

- Le DC2 : le dossier d'expertise technique
- Le DC3 : Le management d'équipe – épreuve orale à partir d'un sujet tiré au sort.
- Le DC4 : la gestion administrative et budgétaire – Etude de cas
- le DC1 : le mémoire, son organisation incombe à la DGCOPOP (ex DJSCS)

La réalisation d'un mémoire relatif au domaine de compétence « conception et conduite de projet » soutenu devant un jury.

#### **Les conditions d'admission d'entrée en formation**

Un dossier d'inscription est à remplir à partir de la plateforme de l'IRDTS.

L'admission se fait en deux étapes :

- Une étude de recevabilité du dossier par une commission
- Un entretien d'admission

#### **Les perspectives d'évolution professionnelle**

Le titulaire du CAFERUIS peut accéder à la direction de petites unités d'intervention.

**S'il fait le choix d'évoluer dans le secteur social, il peut également préparer un diplôme de niveau supérieur :**

- ~ Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)
- ~ Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES)

#### **Les lieux d'exercice**

Le titulaire du CAFERUIS peut exercer dans toutes les établissements et services du secteur social (Protection de l'enfance, aide à la famille, adultes en difficulté) et médico-social (Personnes en situation de handicap, personnes âgées).

#### **Passerelles/dispenses/allègements**

Pour plus d'informations, contactez le responsable de formation Mme MATHIAS Franceline – [franceline.mathias@irdts.org](mailto:franceline.mathias@irdts.org)

#### **Handicap**

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un aménagement de parcours de formation. Contactez le référent handicap Mme CANTAIS Hélène - [referent.handicap@irdts.org](mailto:referent.handicap@irdts.org)



## FICHE FORMATION

CAFERUIS



Date de création	2020
Date de dernière mise à jour :	Décembre 2023
Version :	1

**Pour nous contacter :** IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE  
Tel. 05 94 25 34 88 – Email : [contact@irdts.org](mailto:contact@irdts.org) – [www.irdts.org](http://www.irdts.org)